

## L'ANSM lance une campagne d'information sur le bon usage des benzodiazépines (et apparentés) utilisées dans le traitement de l'anxiété et de l'insomnie



### Le saviez-vous ?



Plus de **9 millions** d'utilisateurs de benzodiazépines en France en 2024.

La France est le **2e pays européen** consommateur de benzodiazépines.

Ce sont des médicaments aux risques insuffisamment connus des patients : plus d'**1 personne sur 3** qui prend ou a pris des benzodiazépines **considère qu'elle ne prend pas de risques** avec ce traitement.



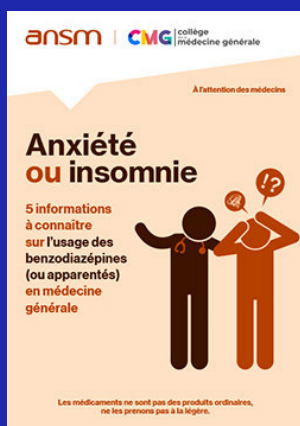
**Lorsque la prescription est nécessaire, les benzodiazépines doivent être utilisées uniquement sur une courte durée pour limiter les risques :**

- Pas plus de 12 semaines pour les anxiolytiques ;
- De quelques jours à 3 semaines pour les hypnotiques (perte d'efficacité à partir de 2 semaines) .

Des conditionnements d'hypnotiques de 5 à 7 comprimés sont disponibles pour les traitements courts.

**L'arrêt doit être prévu avec vos patients dès l'initiation du traitement.**

Découvrez à partir du 10 avril sur [lesmedicamentsetmoi.fr](http://lesmedicamentsetmoi.fr)



**La brochure et la vidéographie élaborées avec le Collège de la médecine générale :** les questions à se poser avant de prescrire, les solutions alternatives, le suivi des patients...

**Les outils pour vos patients :** affiches, brochures d'information, vidéos pédagogiques afin de les sensibiliser au bon usage des benzodiazépines.



**Nous comptons sur vous pour relayer cette campagne !**

**Les médicaments ne sont pas des produits ordinaires, ne les prenons pas à la légère.**

[lesmedicamentsetmoi.fr](http://lesmedicamentsetmoi.fr)